



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 070-247000755-20260428-XLMBGSPANC2026-BF



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 28 avril 2026

Budget Assainissement non Collectif – Vote du BP 2026

DÉLIBÉRATION

N° 2026-061

En exercice : 37
Titulaires présents : 33
Suppléant : 1
Pouvoirs : 3
Absents : 3
Nombre de votants : 37

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal de Luxeuil-Les-Bains 70300 sur convocation adressée par le Président le vingt-et-un avril dernier.

Le Conseil Communautaire nomme Marie-Hélène Daval secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine BAVARD			Hassan EL BOUCHEHATI			Éric PETITJEAN		
Jérôme BERNARD	POUV	Michel CALLOCH	Sophie EL OMRI			Sébastien RICHARDOT		
Joël BRICE			Cédric FAIVRE			Catherine SALFRANC		
Frédéric BURGHARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Alain SCHELLE		
Michel CALLOCH			Marie-Christine FRICHET			Yves SIMONIN		
Christian CHAMAGNE	SUPP	Isabelle AUGIER	Sylvie GAVOILLE			Nathalie SIRVEAUX		
Roland CHAMAGNE			Philippe GÉRARD			Justine TACLET		
Jean-Luc DAVAL			Bernard GIRE	POUV	Roland CHAMAGNE	Daniel TONNA		
Marie-Hélène DAVAL			Loïc LABORIE			Guillaume VILLEQUEZ		
Jacques DESHAYES			Christophe LEJEUNE			Anne-Lise VINCENT	POUV	Martine BAVARD
Véronique DEVOILLE			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Emilien MONNEY					
Dominique DUCHANOIS			Nicolas NURDIN					

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par

Exposé

Vu le compte financier unique 2025, l'affectation des résultats 2025 et le Débat d'Orientation Budgétaire, le Budget Primitif assainissement non collectif pour l'exercice 2026 se traduit de la manière suivante :

En Exploitation, les recettes et les dépenses se sur équilibrent comme suit : **105 000.00 € en recettes et 70 000.00 € en dépenses.**

En Investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent pour un montant total : **21 000.00 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		BP 2025	BP 2026	Vote
011	Charges à caractère général	21 210.00 €	31 727.00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	48 200.00 €	25 200.00 €	
65	Autres charges de gestion courante	2 000.00 €	2 000.00 €	
66	Charges financières	90.00 €	73.00 €	
67	Charges exceptionnelles	3 000.00 €	2 000.00 €	
68	Dotations aux provisions	1 000.00 €	1 000.00 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	6 500.00 €	8 000.00 €	
TOTAL Dépenses		82 000.00 €	70 000.00 €	
Recettes de fonctionnement		BP 2025	BP 2026	Vote
002	Résultat de fonctionnement reporté	41 144.30 €	40 567.53 €	
70	Ventes de produits, prestations de services	60 450.00 €	60 932.47 €	
77	Produits exceptionnelles	405.70 €	500.00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 000.00 €	3 000.00 €	
TOTAL Recettes		105 000.00 €	105 000.00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		BP 2025	BP 2026	Vote
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500.00 €	1 600.00 €	
20	Immobilisations incorporelles	5 000.00 €	5 000.00 €	
21	Immobilisations corporelles	9 000.00 €	11 400.00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 000.00 €	3 000.00 €	
TOTAL Dépenses		18 500.00 €	21 000.00 €	
Recettes d'investissement		BP 2025	BP 2026	Vote
001	Résultat d'investissement reporté	10 305.11 €	11 612.54 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 694.89 €	1 387.46 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	6 500.00 €	8 000.00 €	
TOTAL Recettes		18 500.00 €	21 000.00 €	

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le



ID : 070-247000755-20260428-XLMBGSPANC2026-BF

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire vote le budget primitif assainissement non collectif 2026 par chapitre et par nature.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES